

Moi, président... d'un syndicat

Publié le 16 janvier 2014, à 12h01

► Politique industrielle



© D.R.

A LIRE SUR LE MÊME SUJET

[Moi, Président des entreprises](#)

[François Hollande dessine les contours du pacte de responsabilité](#)

ÉDITION
ABONNÉS

acteurs à ne pas jouer les blasés ni les enfants gâtés. Tout de même, impossible de passer sous silence la conditionnalité de l'annonce présidentielle : négocier au niveau des branches professionnelles les contreparties emplois.

Moi président d'une fédération syndicale représentative de la "Métallurgie" (moitié des effectifs de toute l'industrie) me voilà, avec mes collègues des autres organisations, de facto, redevable auprès des salariés et demandeurs d'emplois, d'une partie du deal Président-Patronat.

Dans un article du Canard enchaîné, un membre du bureau du Medef commente le million d'emplois promis par son président : "on a choisi un chiffre qui claque... Il fallait un objectif pour frapper les esprits". Il n'est "pas faux" de suggérer que le calcul a été fait "au doigt mouillé", en off comme il se doit. Déjà, l'annonce concomitante de la mise sur les rails d'un "observatoire des contreparties" ne traduit-elle pas un certain scepticisme du pouvoir politique ?

Car en vérité, c'est avant tout l'activité et sa progression qui déterminera l'acte d'embauche. J'entends d'ici les arguments employeurs pour justifier d'une grande prudence si ce n'est d'une certaine réserve : "les marges rabotées durant des années (pas faux dans l'industrie) doivent retrouver des couleurs, l'investissement est plus que nécessaire pour garantir l'outil productif, continuons à maîtriser la masse salariale, vous ne pouvez gagner sur tous les tableaux, si l'activité nous le permet..."

Ensuite, comment distinguer en nombre les emplois générés actuellement de ceux induits par l'abaissement des dites charges? Probablement nous faudra-t-il opérer plus finement pour ne pas se contenter de vagues promesses, ou d'une bonne intention à la mode : suppression de l'autorisation administrative de licenciements. A ma connaissance, cet allègement de charges, non pourvu de seuils, s'effectuera donc dans l'ensemble des entreprises. C'est une bonne chose, choc de simplification. Mais rappelons que le champ de la métallurgie recouvre près de 90% d'entreprises de moins de 50 salariés, pour près d'un tiers des effectifs totaux. Et disons-le tout net, ce sont ces entreprises-là qui sont les plus sensibles à la demande.

Pour ne pas lasser de l'anaphore "moi président", je filerai, en ces temps de tournoi, plus volontiers la métaphore rugbystique. La "passe" du président de la République se fait en terrain lourd, le ballon est glissant et le jeu se situe côté fermé. Si le combat au près ne nous fait pas peur, il est à redouter que nous soyons attendus et les espaces peu nombreux.

Serrer les rangs, rester homogènes, agiles, réalistes, mettre de la densité seront les ingrédients nécessaires pour arracher quelques points tangibles. Sans jouer les Cassandre nul doute que la partie ne nous sera pas donnée.

Alors à tous mes collègues et pour l'emploi, haut les cœurs !

Gabriel Artero, président de la Métallurgie CFE-CGC

Partagez l'info :

[Recommander](#)

0

[Tweeter](#)

0

[viodec](#)

[LinkedIn](#)

[envoyer](#)